



**De:** MAHE Françoise PREF56 <francoise.mahe@morbihan.gouv.fr>  
**Envoyé:** vendredi 26 juin 2015 09:42  
**À:** destinataires inconnus:  
**Objet:** Fermeture du guichet d'accueil du service central d'état civil

Mesdames et Messieurs les maires, bonjour,

Je vous prie de prendre connaissance du message ci-après émanant du Ministère des affaires étrangères et du développement international.

*"Dans le cadre de la modernisation de l'action publique, le Service central d'état civil (SCEC) préconise l'utilisation de son site internet pour les demandes de copies et d'extraits d'actes d'état civil. Dans ces conditions, le guichet d'accueil du public sera fermé à partir du 3 août 2015. Aucun document ne sera délivré sur place.*

*Toute demande de délivrance doit être effectuée par le formulaire en ligne DALI sur le site France Diplomatie : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>. Cette démarche est gratuite.*

*La demande d'acte d'état civil peut également être effectuée par courrier postal à l'adresse suivante :*

*SERVICE CENTRAL DE L'ÉTAT CIVIL  
11, rue de la Maison Blanche  
44941 NANTES CEDEX 9*

*Je vous serais reconnaissant de bien vouloir contribuer à relayer cette information auprès de vos administrés. »*

Bonne réception et bonne journée.



Françoise Mahé - Administrateur  
TERRITORIAL  
Mission Performance et Coordination  
(MIPC)  
Secrétariat général  
Préfecture du Morbihan  
Tél. 02.97.54.85.27  
[francoise.mahe@morbihan.gouv.fr](mailto:francoise.mahe@morbihan.gouv.fr)